PPRI de la commune de Belvézet - 1/2
06/03/2025

Cartographie du zonage réglementaire

Légende

- TF-U : Zone urbaine inondable par un aléa très fort
- TF-Ucu : Zone de centre urbain inondable par un aléa très fort
- F-U : Zone urbaine inondable par un aléa fort
- F-Ucu : Zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- M-U : Zone urbaine inondable par un aléa modéré
- M-Ucu : Zone de centre urbain inondable par un aléa modéré
- R-U : Zone urbaine inondable par un aléa résiduel
- R-Ucu : Zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel
- TF-NU : Zone non urbaine inondable par un aléa très fort
- F-NU : Zone non urbaine inondable par un aléa fort
- M-NU : Zone non urbaine inondable par un aléa modéré
- R-NU : Zone non urbaine inondable par un aléa résiduel
- Cote PHE (m NGF)
- Limite communale
- Parcelle
- Bâtiment

Echelle : 1/5000 ème

0 100 200 300 m

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bassin-versant Alzon-Seynes

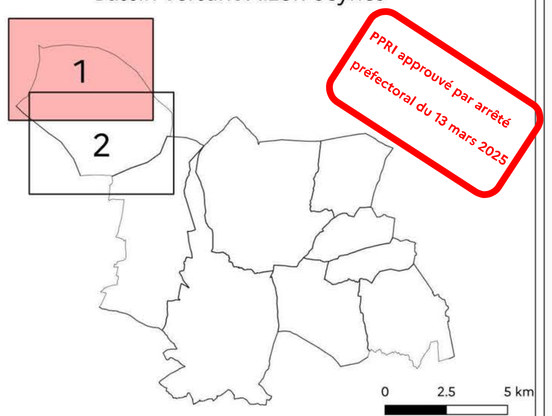

PPRI approuvé par arrêté préfectoral du 13 mars 2025

PPRI de la commune de Belvézet - 2/2
06/03/2025

Cartographie du zonage réglementaire

Légende

- TF-U : Zone urbaine inondable par un aléa très fort
- TF-Ucu : Zone de centre urbain inondable par un aléa très fort
- F-U : Zone urbaine inondable par un aléa fort
- F-Ucu : Zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- M-U : Zone urbaine inondable par un aléa modéré
- M-Ucu : Zone de centre urbain inondable par un aléa modéré
- R-U : Zone urbaine inondable par un aléa résiduel
- R-Ucu : Zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel
- TF-NU : Zone non urbaine inondable par un aléa très fort
- F-NU : Zone non urbaine inondable par un aléa fort
- M-NU : Zone non urbaine inondable par un aléa modéré
- R-NU : Zone non urbaine inondable par un aléa résiduel
- Cote PHE (m NGF)
- Limite communale
- Parcelle
- Bâtiment

Echelle : 1/5000 ème

0 100 200 300 m

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bassin-versant Alzon-Seynes

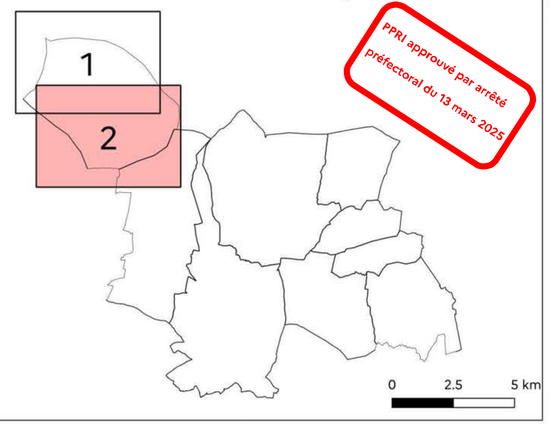

PPRI approuvé par arrêté préfectoral du 13 mars 2025